Prométerre

Communiqué de presse du 7 novembre 2018

Prométerre recommande de rejeter l'initiative pour des vaches à cornes

Augmentation importante des risques d'accident au détriment du bien-être animal : le comité de l'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre encourage les citoyens à refuser un texte dont le contenu n'a rien à faire dans la Constitution suisse.

Le comité de Prométerre recommande aux citoyens suisses de glisser un NON dans l'urne lors des prochaines votations du 25 novembre au sujet de l'initiative dite « pour la dignité des animaux de rentre », plus communément appelée « pour des vaches à cornes ». Les représentants des agriculteurs vaudois considèrent que des contributions dédiées exclusivement à un mode d'élevage particulier ne doivent pas être inscrites dans la Constitution fédérale. Au surplus, la manne financière – entre 15 et 30 millions - sera prélevée sur le budget agricole, au détriment d'autres mesures en faveur du bien-être animal.

Prométerre ne s'élève pas par principe contre l'élevage de vaches ou de chèvres avec des cornes, mais s'oppose à l'attribution de contributions, via la Constitution fédérale, qui favoriserait un certain mode d'élevage : celui-ci, et la responsabilité qui en découle, doit rester la décision libre et consciente de l'éleveur : les cornes que porte le bétail présentent un danger tant pour les agriculteurs que pour les animaux entre eux, en particulier lorsque les animaux sont détenus en stabulation libre, mode favorable à une détention plus proche de leurs besoins naturels.

Enfin, l'ajout d'une telle mesure augmenterait de manière significative les contrôles, ainsi que les tracasseries administratives, auxquelles sont déjà soumis que par trop les agriculteurs suisses.

Renseignements complémentaires :

M. Claude Baehler, président – 079 274 00 61 – c.baehler@prometerre.ch

M. Luc Thomas, directeur – 079 779 30 83– l.thomas@prometerre.ch

***Prométerre** est l'association faitière vaudoise de défense professionnelle et de promotion des métiers de la terre et la Chambre d'agriculture du canton de Vaud. Outre la défense des intérêts généraux de l'agriculture vaudoise, **Prométerre** propose des services et du conseil aux exploitants agricoles et viticoles. Elle tient également le secrétariat d'organisations professionnelles et assume des mandats publics. **Prométerre** compte env. 3800 membres individuels, 32 organisations sectorielles et plus de 100 collaborateurs. Son siège est à la Maison du Paysan, à Lausanne.*